

n°06

Date de publication
28 mars 2019

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Colza

- Stades phénologiques : l'ensemble des parcelles sont désormais comprises entre les stades D2 (BBCH 53) et E (BBCH 57) avec une grande majorité au stade E (BBCH 57).
- Charançon de la tige : fin du risque principal. Très peu de captures cette semaine, confirmant la fin du vol. Le passage au stade E marque la fin de la période de risque pour la majorité des parcelles.
- Melligèthe : les melligèthes sont observés sur plantes dans la totalité des parcelles du réseau. La pression reste moyenne à forte et surtout, dépendante du stade et de l'état global du colza. Attention tout de même au vu des conditions défavorables pénalisant le passage en floraison et pouvant accentuer le risque.

- Techniques alternatives de lutte contre les adventices



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

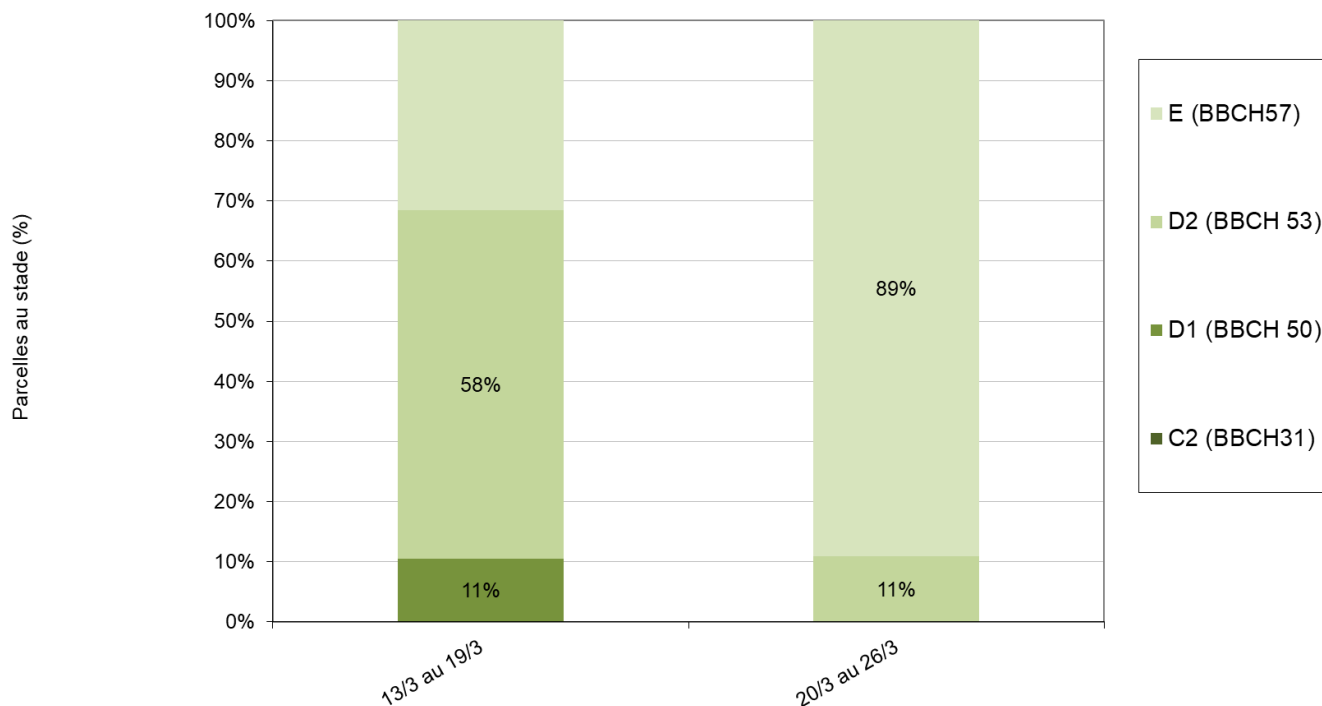


Réseau 2018-2019

19 parcelles observées cette semaine parmi les 23 parcelles du réseau de surveillance colza.

Stades

La majorité des parcelles, soit 89% d'entre elles, sont au stade majoritaire E (BBCH 57), stade le plus avancé actuellement, marqué par l'allongement des pédoncules.





Ravageurs

- Méligèthes

Période de risque : le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

Seuil indicatif de risque

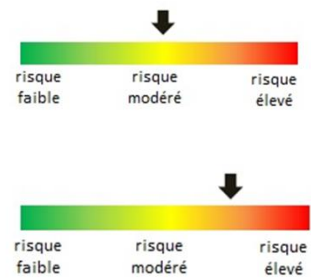
| Etat du colza | Stade | |
|--|--|---|
| | Stade boutons accolés (D1)  | Stade boutons séparés (E)  |
| Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts) | 3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i> | 6 à 9 méligèthes par plante |
| Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts) | 1 méligèthe par plante | 2 à 3 méligèthes par plante |

Observation : 18 parcelles ont fait l'objet d'un comptage du nombre d'insectes par plante, qui est le seul véritable indicateur de risque. La totalité des parcelles observées signalent la présence de l'insecte sur les plantes. Ces comptages sont récapitulés dans le tableau ci-dessous avec une distinction par stade.

| Stade Culture | Nb méligèthes/plantes | | | |
|------------------|-----------------------|---------|---------|---------|
| | Effectifs | Moyenne | Minimum | Maximum |
| D2 | 2 | 4,6 | 3 | 6,2 |
| E | 16 | 2,1 | 0,3 | 6,2 |

Analyse du risque : la totalité des parcelles du réseau restent en phase de sensibilité importante vis-à-vis des méligèthes. De plus, les conditions actuellement sèches et peu poussantes ne semblent pas induire une floraison rapide. Il est donc indispensable de rester vigilant jusqu'à l'ouverture des premières fleurs. On distinguera, comme la semaine dernière, deux situations :

- ✓ *Cas d'un colza vigoureux et bien développé* : le risque associé est faible à modéré, il est essentiel de suivre les parcelles jusqu'à l'ouverture des premières fleurs.
- ✓ *Cas d'un colza stressé ou peu développé* : le risque associé est modéré voire élevé dans certaines parcelles.



Le **stade et l'état global des plantes** sont donc les facteurs déterminants pour l'analyse du risque vis-à-vis de ce ravageur. Cependant, au vu des conditions climatiques actuelles relativement sèches et peu poussantes, le risque existe sur les plantes n'ayant pas encore atteint la floraison.

Leviers Agronomiques : la fin du risque méligèthe intervient à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle. Par conséquent, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.

• Charançon de la tige du colza

Période de risque : le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

Observations : 2 parcelles sur les 18 suivies signalent la présence de charançon de la tige du colza. Ces captures sont globalement faibles pour une parcelle (1 individu) et fortes pour une autre parcelle située à Valleiry (74) (10 individus).

Analyse du risque

Une grande majorité des plantes ne sont plus au stade sensible et le piégeage réalisé cette semaine confirme la fin de vol déjà identifiée la semaine dernière. Par conséquent, le niveau de risque est faible à nulle sur la majorité des parcelles du réseau. Restez tout de même vigilant jusqu'à la fin de la phase de sensibilité du colza pour les parcelles les moins avancées.



- **Charançon de la tige du chou**

Le charançon de la tige du chou, qui n'est pas nuisible pour le colza est capturé plus fréquemment, dans 8 parcelles sur 16.

Attention à ne pas confondre les charançons de la tige du chou et du colza (voir annexe).

ANNEXE

Rappel des stades

Stade D2 (BBCH 53) : Inflorescence principale dégagée et boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.

Stade E (BBCH 57) : Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.

Stade F1 (BBCH 60) : 50% des plantes avec au moins une fleur ouverte



Techniques alternatives de lutte contre les adventices

Faux semis et décalage de la date de semis dans les cultures de printemps

La période précédant l'implantation des cultures de printemps est très propice à la mise en oeuvre de techniques agronomiques de gestion de la flore adventice comme les faux semis et le décalage de la date de semis.

Le faux-semis consiste à faire lever les adventices qui devaient naturellement se développer dans la culture à venir et qui seront détruites au plus près du semis (au maximum 1 mois avant le semis) par un travail du sol très superficiel (outil à dents ou herse étrille). Chaque passage d'outil doit être moins profond ou équivalent au précédent afin d'éviter de remonter les graines. La réussite de ces opérations est intimement liée aux conditions météorologiques.

Avant culture d'été, les faux-semis se justifient pleinement car ils réduisent fortement les populations adventices dans la culture.

Attention !

- Le semis en combiné peut parfois provoquer des levées supplémentaires par rapport à un semis classique.
- Les passages répétés d'outils légers superficiels (herse étrille) peuvent favoriser la formation d'une croûte de battance par un affinage excessif. Dans les sols fragiles (sols limoneux) préférer un déchaumeur à faible profondeur et finir avec un seul passage de herse étrille s'il y a lieu.

Retarder la date de semis est une technique efficace pour esquiver des périodes de levées préférentielles de certaines mauvaises herbes.

Le report de la date de semis du tournesol (fin avril, début mai) a été testé avec succès pour limiter voire résoudre les problématiques liées à l'**ambrosie**, à la **lampourde à gros fruits** et au tournesol sauvage.

Source : Note méthodes alternatives : Gestion des adventices en rotations de type « grandes cultures » ACTA, Arvalis-Institut du végétal, CETIOM, ITB, DGAL – avril 2015

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Cécile Bois (CRA AURA) cecile.bois@aura.chambagri.fr, 04 73 28 78 34.

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

